

Séance du 17 octobre 2023

Date de convocation : 13 octobre 2023

Membres en exercice : 11 Le dix-sept octobre deux mille vingt-trois à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Frédérique DUC, maire.

Membres présents : 10 Mesdames Frédérique DUC, Laëtitia ODILE et Alice TOURREILLE, Messieurs James BLANC, Cédric BOIRON, Ludovic BARBONI, Nicolas BAUVY, Robert BURDIN et Didier ORTHOLLAND.

Membres absents : Sophie DUC, Anne-Laure CLOS-ARCEDUC

Membre représenté : Sophie DUC a donné pouvoir à Ludovic BARBONI

Secrétaire de séance : Cédric BOIRON

Abstention : Pour : 10 Contre : 0

n°037*2023 Objet : Décision modificative n°2

À la suite de la décision modificative n°1, l'ouverture de crédit a bien été prise en charge et équilibre les opérations d'ordre, cependant il reste un déséquilibre au niveau de la section de fonctionnement qu'il faut régulariser en inscrivant des recettes de fonctionnement.

CHAPITRE 077 : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Article 7788 Produits exceptionnels divers + 1 710 €

TOTAL + 1 710 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** madame le maire à procéder aux modifications budgétaires ci-dessus énoncées.

Le secrétaire de séance
Cédric BOIRON



Le maire,
Frédérique DUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20231017-200-2023-DE037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2023

Affichage : 27/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

